

**MARCHE DU BOIS PLAGES EN RÉ
DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR LA SAISON 2018**

Le Maire attribue les emplacements en fonction **de la période demandée** et **l'article vendu**
CEUX-CI NE SONT DONC PAS ACQUIS D'UNE ANNEE A L'AUTRE.

Nom :

Prénom :

Adresse complète

N° téléphone & mail :

Etes-vous : démonstrateur, vendeur ? (rayer la mention inutile)

Quelle sera la marchandise vendue en 2018 :

IL EST IMPERATIF DE RESPECTER LE CHOIX DE LA MARCHANDISE VENDUE

Métrage précis demandé en 2018 :

Jours précis demandés par semaine (impératif pour planning des places) :

PERIODE Souhaitée de présence : l'attribution des places est uniquement valable pour la haute saison. Une autre mise en place sera faite en dehors de Juillet & Août.

-Dès Avril, présence continue

-Juillet & Août uniquement

IMPORTANT :

Aucune demande ne sera retenue si le dossier n'est pas complet et s'il n'est pas déposé
avant le 1^{er} Mars 2018

Le dossier doit comporter :

1°) une enveloppe B5 (17,5 x 25) affranchie au tarif en vigueur à votre adresse.

2°) une photocopie de l'inscription :

au Registre du Commerce ou la chambre des Métiers

3°) **une attestation d'assurance garantissant l'activité de Commerce sur la voie publique.**

Les contrats d'embauche pour les employés seront exigés début Juillet 2018.

A
Signature

Le